folklore

REVUE D'ETHNOGRAPHIE MÉRIDIONALE

TOME XXXIII
43e Année — N° 4
HIVER 1980

180

FOLKLORE

REVUE D'ETHNOGRAPHIE MÉRIDIONALE

fondée par le Colonel Fernand Cros-Mayrevieille

Directeur :

J. CROS-MAYREVIEILLE

Domaine de Mayrevieille

par Carcassonne

Secrétaire Général :

RENÉ NELLI

22, Rue du Palais

Carcassonne

Secrétaire :

JEAN GUILAINE

12, Rue Marcel-Doret

Carcassonne

TOME XXXIII

43e Année — N° 4

HIVER 1980

RÉDACTION : René NELLI, 22, rue du Palais - Carcassonne

Abonnement Annuel :

— France ..... 30,00 F.

— Etranger ..... 45,00 F.

Prix au numéro ..... 12,00 F.

Applicables à partir du tirage du dernier fascicule de l'année 1978.

Adresser le montant au :

« Groupe Audois d'Etudes Folkloriques »,
Domaine de Mayrevieille, Carcassonne
Compte Chèques Postaux N° 20.868 Montpellier.

FOLKLORE

Tome XXXIII - 43me Année - N° 4 - Hiver 1980

SOMMAIRE

Clément MARTIN

Pierre à bassins (commune de Lacombe, Aude).

***

H. Robert CONTE

Sobriquets à Montségur.

***

A. RAUCOULES

L'aparitor (appariteur).

***

Abbé Joseph COURRIEU

Une élection à la Galoutchino.

***

Adelin MOULIS

Toponymie et Récits Ariégeois.

***

MATÉRIAUX ET DOCUMENTS

1) Quillanades.

2) Prières populaires.

3) Le bon remède.

***

BIBLIOGRAPHIE

Frédéric Mistral et l'Aviation.

Contes et récits d'un village d'Algérie.

Pierre à bassins
située sur la commune de Lacombe

Une pierre à bassins m'a été signalée sur le territoire de la commune de Lacombe, au canton de Saissac (Aude), par un exploitant forestier.

Le mégalithe est situé, dans l'ancienne forêt de Serre, à 80 mètres exactement à l'ouest du vieux chemin venant de Saint-Denis, allant au Pas-du-Rieu.

Il est enfoui sous une masse de végétation très dense d'ajoncs épineux, sur laquelle une récente plantation de sapins a été réalisée. Le rocher est difficile d'accès ; il est connu de quelques habitants du pays (chasseurs, forestiers, bergers) et, à ma connaissance, n'a jamais été signalé.

L'emplacement de cette pierre donne, sur la carte au 1/25000e : Mazamet 5-6, les coordonnées Lambert suivantes : X : 592,1 - Y : 3122,6 - Z : 792 mètres environ.

Le mégalithe est en granit gris foncé ; il a la forme d'une calotte hémisphérique de 3 m - 2 m 80 de diamètre (voir plan schématique). A peu près au centre de la pierre se trouve une vasque profonde de 16 centimètres, avec 0 m, 75 - 0 m, 58 de diamètre.

Une rainure de 8 à 9 centimètres de large, taillée assez régulièrement, prend la direction sud-est - nord-ouest, sous une déclinaison de 10 degrés environ par rapport à la direction du nord magnétique ; sa profondeur est d'environ 16 centimètres.

La partie de la rainure située au nord de la vasque centrale y prend naissance ; elle en assure l'écoulement des eaux. (Nous l'avons constaté par temps de pluie). La partie située au sud de la vasque n'aboutit pas dans le bassin dont elle est séparée par une masse de roche non entaillée, de 16 à 17 centimètres d'épaisseur.

Une troisième rainure, de même largeur et même profondeur que les deux autres, prend la direction du levant, sans déboucher non plus dans la vasque centrale.

A l'extrémité des trois rainures, on trouve un bassin, assez mal taillé de main d'homme ; le rebord extérieur de ces bassins n'existe plus ; il a peut-être disparu sous l'effet du gel ? C'est une hypothèse. Ces trois bassins sont plus petits que la vasque centrale.

Les dimensions des bassins ou des rainures donnent lieu à une remarque ; il semble qu'on ait employé la mesure du pied, du quart ou du demi-pied.

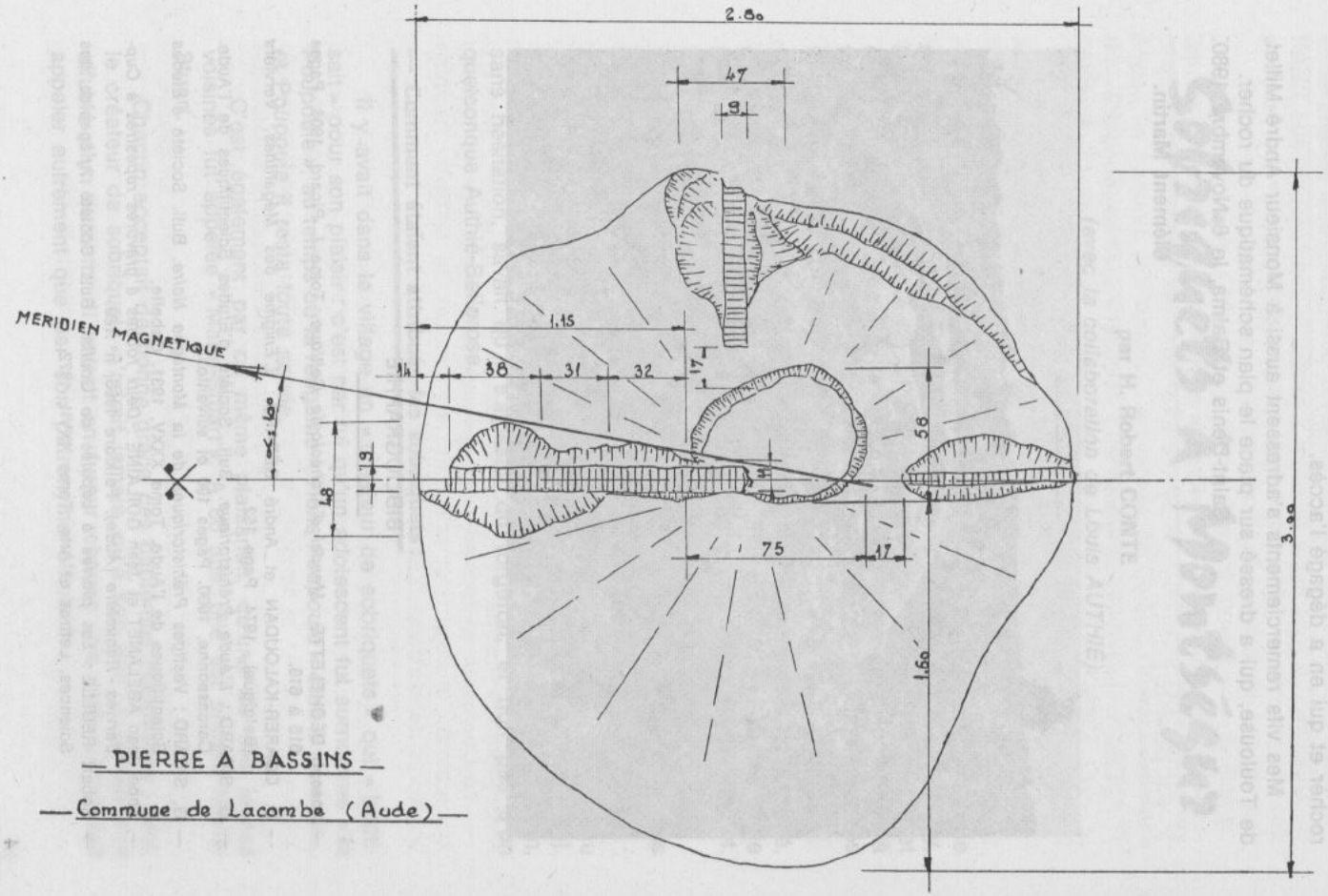

PIERRE A BASSINS

Commune de Lacombe (Aude)

Je remercie Monsieur Jules Clary, de Lacombe, qui m'a signalé ce rocher et qui en a dégagé l'accès.

Mes vifs remerciements s'adressent aussi à Monsieur André Millet, de Toulouse, qui a dressé sur place le plan schématique du rocher.

Saint-Denis et Balma, le 6 Novembre 1980.

Clément Martin.

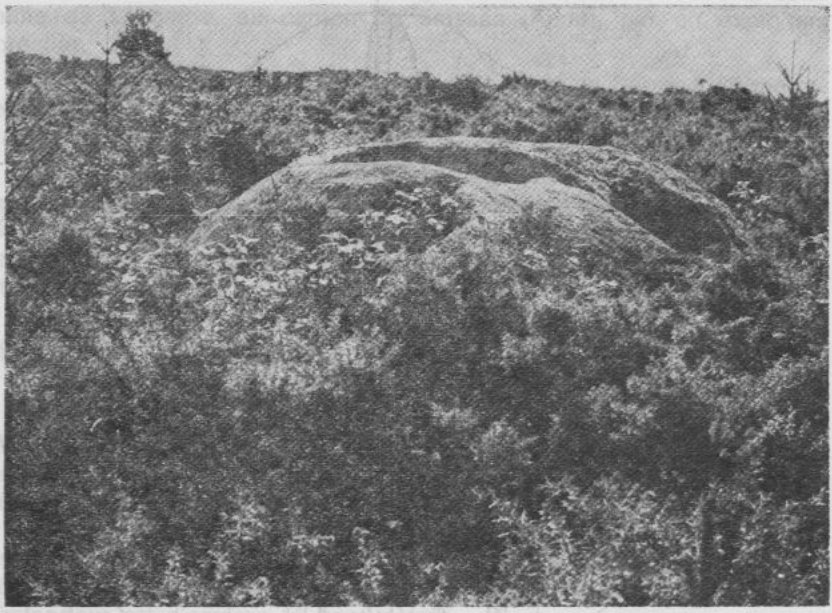

BIBLIOGRAPHIE

— Joseph DÉCHELETTE : *Manuel d'Archéologie Celtique.* Tome I. Picard. 1908. Pages 615 à 618.

— E. COARER-KALOUDAN et André GÉRARD : *L'Enigme des Mégalithes.* Verviers (Belgique)., 1974. Page 152.

— G. SICARD : *L'Aude Préhistorique.* Bull. Société d'Etudes Scientifiques de l'Aude. Carcassonne, 1900. Pages 190 et suivantes.

— G. SICARD : *Vestiges Préhistoriques de la Montagne Noire.* Bull. Société d'Etudes Scientifiques de l'Aude. Tome XXXV. 1931. Gabelle.

— Abbé Jean ABELANET et Jean GUILAINE : *Deux roches à gravures rupestres à Cup-Serviès - Roquefère (Aude).* Folklore 1968, n° 129.

— Robert REULLE : *Les pierres à cupules de Goulier.* Bull. Société Ariégeoise des Sciences, Lettres et Arts. Tome XXVII, 1972.

Sobriquets à Montségur

par H. Robert CONTE

(avec la collaboration de Louis AUTHIÉ).

A l'origine (1), l'agglomération de Montségur était constituée par le rassemblement de quelques familles-souches : Authié, Arnaud, Audouy, Sicre, Escande, Mounié (2)... Par la suite, en raison d'une fécondité et d'une vitalité très inégales, les Authié devinrent les plus nombreux, à tel point qu'à eux seuls, ils totalisèrent, avec quarante-cinq familles, près de la moitié de la population du village.

De ce fait, il fut d'autant plus difficile de distinguer tous ces Authié, que, par tradition, chaque famille tenait à conserver ses prénoms de prédilection : le nouveau-né serait un Jean, comme son grand-père, et, si c'était une fille, une Marie comme sa mère.

Ce faisant, les Jean Authié et les Authié Marie devenaient de plus en plus nombreux, jusqu'à créer des confusions.

Il fallait trouver un moyen pour les distinguer ; d'où l'usage du sobriquet, qui doublait le nom d'origine, puis se substituait à lui (3). Ainsi, lorsque, à la fin du 19e siècle, on parlait du Petsounot, chacun, sans hésitation, savait qu'il s'agissait du forgeron, et non pas d'un quelconque Authié-Bellerose.

— Comment étaient attribués les sobriquets :

Il y avait dans le village un « créateur de sobriquets » qui « baptisait » pour son plaisir : c'est par lui qu'un adolescent fut surnommé « la Poupoule », au temps où la rengaine « *Viens Poupoule* » était à la mode... et Poupoule il resta toute sa vie.

C'est également par ce même plaisantin, qu'une de ses jeunes voisines fut appelée « Marie-Stuart ». A 80 ans, elle est encore Marie-Stuart.

Chacun acceptait de bonne grâce ces baptêmes clandestins ; seul, le créateur de sobriquets n'admit jamais, qu'à son tour, il puisse être affublé d'un surnom : il entrait en fureur chaque fois qu'il s'entendait appeler autrement que par son patronyme officiel !

Dans la plupart des cas, nul ne savait pourquoi il était devenu Borol ou Tanalho ; un jour, sans qu'il s'y attende, la rumeur publique l'avait désigné par un nom bizarre, lequel ne persistait parfois que l'espace d'un matin, et quelquefois s'accrochait à perpétuité...

— Sobriquets attribués sans intention préconçue, dès l'enfance, et qui ont persisté :

Peleli = quand on lui demanda : « Coussi t'apèlhos, migoto ? » (4) le petit Frédéric, qui ne savait pas encore rouler les r, répondit : « Peleli ! » et Peleli il resta pour toujours.

Le Petsounot = ainsi appelé à sa naissance parce qu'il était le plus petit de la famille, resta jusqu'à 90 ans, le Petsounot, malgré qu'il fût d'une taille supérieure à la moyenne.

Il en fut de même pour l'*Aôuthièrou* (le petit Authié), l'*Arnaôudou* (le petit Arnaud). le *Jacquetou*, le *Poulou*, le *Francezou*, le *Janet*, le *Toustounet*...

— Sobriquets dérivés de prénoms :

Pierraôut, Paôulüa, le Janirou, Jean pierroto, le Batistèlh, Milacho (Emile), le *Jacou*, la *Jaqueto*, la *Lèno* (Hélène), la *Beloto*, la *Finoto* (Joséphine), la *Toutoun*.

— Sobriquets indiquant le pays d'origine :

Le *Caxinés* (Capcir), *la Marouno* (hameau de Marou). *Serro-Seco* (lieu-dit du pays de Sault), *Castilha, Palhasso* (lieu-dit près Villeneuve-d'Olmes), *Catala, Minèrbo, la Bretouno, Parigènô*.

— Sobriquets hérités de la vie militaire :

Le *Couloumir* (déformation de Kroumir), *Mantufeno* (déformation de Manteufeld), le *Nitch* (fut prisonnier en Prusse), le *Militèro, Ramplan* (histoires de tambour), l'*Ussart*, le *Ris* (mangeur de riz).

— Sobriquets désignant une profession, une fonction :

Ferrocas (5), le *Talhur*, le *Courdiè*, le *Pe(g)ot* (6), le *Moulinhè*, le *Malhou* (de Malhè), le *banquiè*, le *Ramounet*, le *Merot* (le petit maire), le *Piqûr* (cantonnier - picar grabo = caisser des cailloux), le *Crestou* (de Crestar), le *Menaïrou* (chercheur de minerais), *Cardèou* (cardeur).

— Sobriquets dérivés de mots français :

Jardèn, le *Mêtro*, le *Coi*, le *Pourquoi*, l'*Agneau*.

— Sobriquets dérivés du nom de personnages historiques :

Bonaparte, Pountifo, Catari, Mahôn (Mac-Mahon), le *Rey*.

— Sobriquets attribués (souvent dans un sens ironique) **en raison de l'aspect physique, d'une infirmité, d'une manie, d'un trait de caractère :**

Panso-birado (gros ventre asymétrique), le *Col-prim*, le *Col-tort*, *Frizèto*, la *Ranqueto*, l'*Elh-bert*, le *Ratou*, *Pantarê*, la *Blancho*, le *Gamat*, l'*Arculo*, *Barbeto*, le *Piouzèlh*, le *Petarlèn*, le *Traôucnegre*, le *Peticop*, *Coulhou*, le *Filoum*, *Patafum*, *Cheringou*, le *Gourmant*, le *Farsur*, le *Fripou*, le *Saôutur*, le *Repelou*, l'*Amourous*, le *Calhol*, *Chinèro*, l'*Amoureto*, *Canani* (que nani), *Madèrmi*, *Passencho*, *Poutounart*, le *Poumpet*, la *Pichaïro*, *Boumbanço*, le *Goustaïre*, le *Toucaïre*, le *Guinhairet*.

— Sobriquets dérivés du nom d'un animal :

Le *Lhoup*, l'*Agneau*, la *Lhèbre* (Serrelongue), *Merli*, la *Pabouno*, *Minounèto*, le *Tirou*, le *Poulhet* (dels Mourèous), *Cagaraôulo*, l'*Aranho*, le *Talpat*.

— Sobriquets dérivés du nom de végétaux :

Patano, la *Joutio*, *Dentilhasso*, le *Peze*, *Piboul*, *Nouyeto*.

— Sobriquets dérivés de la désignation d'objets usuels, d'outils, de de matières diverses :

Pi(g)asso (6), *Tanalho*, *Fayanço*, *Boulhoum*, *Ficèlo*, la *Saco*, *Sanqueto*, le *Carralet*, la *Tino*, le *Goula*, le *Càoulèlh*, la *Groulho*, le *Burri*, le *Tourrou*.

— Sobriquets divers masculins (employés sans article) :

Terra, *Cliquos*, *Patseno*, *Picarrot*, *Mouncoucho*, *Poubil*, *Lilot*, *Pitchi*, *Gaza*, *Frâche*, *Laberèto*, *Pienguè*, *Coulour*, *Malhame*, *Mounêtro*, *Tistèlo*, *Malurèto*, *Chessandro*, *Carnabalet*, *Berte(g)o* (6), *Marsal*, *Papinou*, *Carlino*, *Berrilh*, *Marcerou*, *Maôurèlh*, *Pezèro*.

— Sobriquets divers masculins, employés avec l'article « le » :

Le Titst, *le Manhoulet*, *le Borol*, *le Coumaôut*, *le Pipet*, *le Colifi*, *le Quinal*, *le Lhèrè*, *le Parpèlh*, *le Blo*, *le Girou*, *le Parratilh*, *le Faron*, *le Couli*, *le Coussart*, *le Cuet*, *le Silou*, *le Marjoulet*.

— Sobriquets divers masculins employés avec l'article « la » :

La Petsarro, *la Tour*, *la Boto*, *la Mouma*, *la Lonho*, *la Quique* (7).

— Sobriquets féminins :

La Musico, *la Pêtro*, *la Restourilho*, *la Tatassouno*, *la Santèro*, *la Cambardo*, *la Traôunegro*, *la Tanlèno*, *la Perquerino*, *l'Antino* (Léontine), *la Calhi*, *la Soustro*.

Les sobriquets attribués aux femmes étaient plus rares que ceux des hommes ; il est vrai que le sobriquet du maître de maison s'appliquait à la femme, après avoir changé de genre :

— la femme de Lilot était la Liloto ;

— la sœur du Ringuet était la Ringueto ;

— la fille de Boulhoum était la Boulhoumo.

— Sobriquets des héritiers, gendres et belles-filles :

Ils étaient obtenus généralement en adjoignant à leur prénom, le sobriquet de la famille avec laquelle ils vivaient :

Le Marquet de Ficèlo, le Lhaôurens de Sanqueto, la Marianno de la Soustro, le Cattèt del Manhoulet, le Marcou del Couli, l'Irma de la Tour, le Felip de la Petsarro, le Nouèl del Fidèl, la Rosa de Ramplan, le Jousèp de la Tino, le Guilhem del Jack, la Grabièlo del Girou, l'Antouèno del Coumaôut, le Janbiè del Faron, la Maria de Gaza, le Flichèn (Félicien) *del Parpèlh, le Bitor de Paco, la Flepino* (Philippine) *del Toussèn, l'Alfrè dels Lhardos, le Sirbèn de Mahon, l'Anna del Ramounet, le Batistou de Coi, le Bitorèn de Frâche, la Zelia de Madèrmi, l'Edouart de Cagaraôulo, l'Ermè del Poumpet, la Juli(e) de Minounèto, le Julon del Couloumir, le Fostèn de la Lèno, la Poulino de l'Amourous, l'A(g)ustou* (6) *de Melicho, le Ramoun de Bitàli, la Pascalo de Barbeto, le Felip de Patseno,* etc...

Parfois, le sobriquet était associé à un terme topographique, à un élément du paysage, pour désigner un lieu-dit :

Les prats dels Balhes, le plhot del Caxinés, la bouzi(g)o (6) *de Cazaco, la lhesso del Pali, les traôucs del Manhol, le Corre Fulhado, le le barrenc de la Pinto, l'embaôus del Sebis.*

Parfois, le sobriquet était incorporé dans une comptine, un dicton :

— *Barrâco, s'en a feit la baco,*
en jouan al baccarat ! (8)

— *Balalin, balalom, las campanos de Laplom* (9).

— *Les Crabiès soun darrà l'aôuta,*
que se crèbon de peta...

— *Le ca del Marjol, fa quand bol.* (10).

Ainsi, grâce à cette coutume des sobriquets, les familles de Montségur pouvaient proliférer ; chacun était assuré d'avoir une identité personnalisée...

H. Robert Conte.

NOTES

(1) Les archives de l'état-civil de Montségur ont été consultées (date limite : 1691).

(2) Liste non exhaustive.

(3) Voici le processus de ce phénomène :

— 1er temps : Prolifération du patronyme Authié.

— 2me temps : Adjonction d'un sobriquet au patronyme Authié, pour distinguer les Authié entr'eux : Authié dit Couquet,
Authié, dit Puntis,
Authié, dit Briole.

— 3me temps : Authié disparaît ; il reste : Couquet, Puntis, Briole, qui deviennent patronymes officiels.

— 4me temps : de nouveaux sobriquets sont donnés pour distinguer entre eux les descendants d'une même famille :
Briole, dit le Couloumir ;
Briole, dit le Rey ;
Briole, dit le Ramounet ;
Briole, dit le Farsur ;
Briole, dit Melicho, etc...

(4) Comment t'appelles-tu, petit ami ?

(5) Voir dans le n° 179 de Folklore, « la légende de Ferrocas, dernier cathare de Montségur ».

(6) A Montségur (particularité locale ?), le g placé entre deux voyelles, ne se prononce pas : Pegot se prononce Peot,
Pigasso se prononce Piasso,
Bouzigo se prononce Bouziô, etc...

(7) La Quique, surnommé également le Marjol, émigra en Algérie avec sa famille après la conquête de 1830.

Dans une fresque en cinq volumes intitulée *« Les chevaux du Soleil »*, l'écrivain Jules Roy raconte l'épopée de cette famille, avec ses heurs et malheurs, jusqu'au terme de l'indépendance algérienne. Un film, récemment passé à la télévision, a été tiré de cette œuvre.

(8) Barrâco, a perdu sa vache
en jouant au baccarat.

(9) Laplom, le vieux sonneur de cloches (rhumatisant), se traînait péniblement.

(10) Le chien du Marjol,
travaille quand il le veut bien.

L' APARITOR

C'est le nom donné à l'employé municipal qui était à la fois : cantonnier, garde-champêtre, chargé de l'entretien des biens municipaux, etc... Profession aujourd'hui disparue par éclatement de ses tâches réparties sur plusieurs personnes. Si cette fonction subsiste encore, ce ne peut être que dans de minuscules localités.

A la tombée de la nuit, l'appariteur, une échelle sur une épaule, l'allumoir à l'autre main, faisait le tour du village pour enflammer la mèche de chacun des réverbères de l'éclairage public.

Le lendemain matin, toujours avec son échelle, il suivait le même trajet pour les éteindre.

Et, de temps en temps, une troisième tournée en milieu de journée, avec son inséparable échelle et un bidon de pétrole pour refaire le plein aux lampes.

Si une annonce était à faire, soit un avis de la mairie, soit la venue de quelque marchand forain, ou autre, c'était un nouveau tour du village avec le tambour ou la corne pour *enquantar* (1) à chaque coin de rue.

Parmi les tâches municipales actuelles, figure aussi l'enlèvement des ordures ménagères, mais c'était alors une opération exceptionnelle de débarras, car dans le mode de vie rural de l'époque, on ne jetait pratiquement rien. Tout ce qui était combustible allait au feu, lequel, n'oublions pas, était allumé chaque jour de l'année, et tous les déchets comestibles servaient à nourrir les animaux domestiques, ou allaient sur le fumier.

Dès la sortie des classes, le balayage de l'école c'était aussi le travail de l'appariteur, de même que la propreté de l'abreuvoir municipal, de la place du marché, et autres. Bref, tous les travaux relevant de la mairie, excepté le secrétariat traditionnellement assuré par l'instituteur.

Lors du déroulement d'une manifestation publique, soit la fête locale, la foire, les cérémonies du 14 Juillet, ou à toute autre occasion, l'appariteur coiffait alors le képi, et arborant le brassard à plaque distinctive, assurait l'ordre public.

(1) Action de *l'enquantaire :* le crieur public.

Je peux vous conter quelques anecdotes propres à cette profession, il me suffit pour cela de faire appel au souvenir de certaines histoires entendues dans mon enfance, car mon propre grand-père était appariteur à Fanjeaux.

Les canalisations des fontaines publiques de ce village étaient alimentées par une éolienne juchée sur une hauteur avoisinante, qui pompait l'eau dans un puits. Mais par vent violent, elle était susceptible de tarir ce puits. Il fallait donc, quel que soit le temps, aller l'arrêter avant le pompage du fond de l'eau chargé de sable, car la mécanique en aurait souffert.

***

La police municipale, disions-nous, faisait également partie des attributions de l'appariteur. Celui-ci, assermenté, avait même le droit de dresser procès-verbal.

Si la contravention est aujourd'hui devenue chose courante, dont chaque conducteur récolte bon an mal an son contingent, il n'en a pas toujours été de même, et avant l'ère de l'automobile *traper un verbal* (2) était un des événements de la vie dont on parlait pendant longtemps.

Le forgeron avait déchargé sa provision de bois pour l'hiver, et rangé les rondins en fagots contre le mur de sa maison, et ce, sans avoir l'impression d'encombrer la rue, un peu comme chacun de nous lorsqu'il y laisse sa voiture.

L'application des textes en vigueur l'emporta-t-elle dans l'esprit de l'assermenté sur la netteté de la voirie dont est responsable le cantonnier, ou vice-versa, le tout est que le forgeron fut sommé par l'appariteur de déposer ailleurs son combustible.

La demande ne fut pas présentée avec un ton diplomatique de circonstance, le sans-gêne du forgeron lui tenant lieu d'orgueil n'admettait pas la moindre observation, il fit la réponse de Cambronne.

Mais là, alors, les choses se gâtèrent : « Me ba repetiras dins un *quart d'orat* » (3), dit mon grand-père, qui revint à la mairie pour revêtir les attributs de sa charge : son képi, et une plaque ovale en cuivre, que j'ai conservé d'ailleurs, faite certainement par le forgeron, et sur laquelle est tracé à la main au moyen de lettres à frapper, sur le pourtour : *Commune de Fanjeaux Aude,* et au milieu : *La Loi Albouy Antoine Police Locale.* Et pour la tenir autour du bras, une courroie, œuvre probable du bourrelier, à en juger tant par la solidité du cuir que celle de la boucle.

---

(2) Se faire infliger un procès-verbal.
(3) Tu me répèteras cela d'ici un quart d'heure environ.

Mais, pour l'heure, l'appariteur retournait d'un pas décidé vers la demeure du forgeron. *Aqueste côp serà pas l'autre ; serà pas mait l'Antoinon que vôl far rambar la lenha* (4), mais la maréchaussée municipale qui, nonobstant, va exiger le dégagement de la voie publique.

Les sommations légales furent d'ailleurs faites en français pour bien marquer la solennité et l'officialité de la démarche.

« *M'en fas de fastis per un parelhat de canons de pila et quatre bofanelas* » (5) répondit le forgeron avec le même ton désinvolte, puis ajouta : « *Te prenes pas per lo Mera besse* », car déjà les gallicismes avaient commencé à sourdre dans la langue d'oc, et *lo Conse* était devenu *lo Mera*. « *Te prenes pas per lo Mera besse, sias pas que lo Mera 2* » (6).

Cette expession anodine, prononcée avec une phonétique appropriée donnait *lo merdos*. Et comme l'emploi pouvait s'en faire avec la même résultante en français et en oc, ce sobriquet parodiant devait par la suite être adopté par la famille et les amis du forgeron, car une contravention (qui, de menace, devint réalité à la suite d'un tel outrage à l'autorité municipale à travers son représentant) ça ne se pardonnait pas, et ce pouvait être la cause d'une haine héréditaire.

Bien évidemment, la conversation aigre-douce s'était déroulée en *lenga mairala* (7), mais le procès-verbal rédigé à la plume sergent-major trempée dans l'encrier était en français. C'était là pratique administrative courante. Il en était ainsi lors de la consignation des délibérations du conseil municipal, où les débats avaient lieu exclusivement en oc.

***

Monsieur le Maire voulut-il rendre un discret hommage à son collaborateur ? On put le penser le jour où l'appariteur maria sa fille (qui plus tard serait ma mère).

Habituellement, lorsque les couples passaient devant l'officier de l'état-civil, l'écharpe tricolore était posée sur la table durant la lecture des actes du code civil et les rituelles questions. Mais, ce jour-là, Monsieur le Maire, *viet d'ase, s'éra cargat la talholeta de seda nosada sul costat !* (8) Semblable chose ne se voyait guère que lors des grandes occasions, ou des visites du sous-préfet de Castelnaudary.

---

(4) Cette fois ce ne sera pas pareil ; ce ne sera plus l'Antoinou qui veut faire ôter promptement le bois.

(5) Tu m'en fais des histoires pour une paire de stères de bûches et quelques fagots de sarments.

(6) Tu ne te prends pas pour le maire peut-être, tu n'es que le maire 2.

(7) Langue maternelle.

(8) *Viet d'ase* (prononcez *biétazé*, exclamation usitée dans de nombreuses occasions et parfaitement intraduisible), s'était ceint de l'écharpe de soie nouée sur le côté.

Aussi il n'était pas passé inaperçu le mariage de Maria de *la comuna* (9), ainsi désignée à cause du logement de fonction.

* * *

On avait baptisé ma mère Maria pour la différencier de sa mère qui s'appelait Marie, prénom alors très répandu. Cela me remet en mémoire un des *esperiments* (10) d'enfant que nous permettait cette prolifération du prénom Marie. Bien que m'écartant du sujet traité, je vais vous conter quel parti nous tirions de cette situation.

Dans un village où je passais les vacances, lorsque j'avais une dizaine d'années, avec quelques autres *pilhards* (11) de mon âge, à l'heure des repas lorsque les gens étaient chez eux, dans la rue, nous appelions : « Marie ! Oh ! Marie ! »

Et aussitôt une fenêtre de s'ouvrir, et une Marie d'apparaître : « *Que me voletz drolles ?* » — « *Non, pas vos ! La Marie d'a costat !* » (12). Et la curiosité poussant, la Marie restait *enfenestrada* (13) pour savoir ce que nous pouvions bien vouloir à sa voisine.

« Marie ! Oh ! Marie ! » : une autre Marie se montrait ; ce n'était évidemment pas la bonne.

Mais si, d'aventure, toutes les Marie du voisinage sortaient la tête, il ne nous restait plus qu'une prudente *descanilhada* (14) pour assurer notre salut, et dans notre fuite, nous entendions comme à travers une sorte d'écho, cette menaçante mise en garde : « *Mai que i tornetz, ba direi a l'aparitor* » (15).

A. Raucoules.

---

(9) De la mairie.

(10) Farce, espièglerie.

(11) Garnements.

(12) Que me voulez-vous, enfants ? — Non pas vous, la Marie d'à côté.

(13) A la fenêtre.

(14 Débandade.

(15) Recommencez un peu, je le dirai à l'appariteur.

Une élection à la GALOUTCHINO

Quirbajou, un village de l'Aude, aux portes de Quillan (1). Altitude, 800 mètres. Son nom signifie : Rocher d'en bas. Il est, en effet, dominé par le Quirhaut : Rocher d'en haut (2).

La localité est sise sur un plateau assez restreint qui donnait un excellent blé de semence que se disputaient les agriculteurs du Razès et du Lauragais (3).

L'accès de ce lieu fut de tout temps difficile. Aujourd'hui, cependant, Quirbajou possède une route dangereuse, raide, sans parapets, aux virages durs. Elle est ouverte sur la falaise rocheuse, très abrupte, exposée au midi et qui constitue une muraille impressionnante sur la rive gauche du torrent Rébenty.

Sur cette paroi, surgissent d'énormes rochers, tels des géants veillant à la fois sur le torrent et sur la route qui eux ne se quittent jamais, semblant s'être unis à jamais pour un destin commun.

Ces blocs étonnants ont nom : *Roc dé la Bastounado* (4) et Roc de *la Galoutchino* (5). Ce dernier sera le théâtre d'une élection étrange : celle du Maire de Quirbajou. Un mien cousin du Pays de Sault (6) me l'a racontée. Je la retranscrit presque mot à mot, sans toutefois que je puisse garantir absolument l'authenticité de tous les faits et sans que n'en émergent quelques anachronismes :

« Quirbajou, dit-il, à cause de son inaccessibilité, était, alors, considéré comme une sorte de « zone interdite ». Les habitants vivaient en cercle fermé, s'y nourrissant des produits de la chasse et de quelque maigre élevage. Pas de chef, pas de maire. Chacun s'y comportait à sa guise, tous étaient analphabètes.

Un jour, il s'y produisit un événement étonnant. Comment la chose arriva, nul ne le sait. Mais le fait est qu'un des premiers soldats de Napoléon fut Christophe Candille (7), de Quirbajou. Christophe, un jeune homme beau comme un Adonis, solide comme un chêne, souple comme un serpent, rusé comme un renard et courageux comme un lion.

Tous, l'Empereur le premier, apprécient aussitôt sa résistance, sa bravoure, son héroïsme. Ses vertus militaires sont bientôt récompensées : Candille devient officier.

Les années passent. L'étoile de Napoléon pâlit. Les défaites succèdent aux défaites. L'officier Candille rejoint son village. Son retour sus-

cite un fol enthousiasme, une joie délirante. Un officier ! Originaire de Quirbajou. Cela ne s'était jamais vu ! Quel honneur ! Quelle fierté !

Le calme revenu, Candille qui avait tant voyagé, vu tant de choses et tant de gens, se trouve maintenant mal à l'aise chez lui. Il « étouffe » !

Chaussé d'esclops (8), il s'évade souvent vers les localités voisines : il les trouve toutes trop silencieuses. Pour lui, Quillan non plus n'est pas assez bruyant. Il a tant besoin de cris, de bruits, de remue-ménage, d'action qu'il pousse jusqu'à Carcassonne. La ville est plus animée que de coutume, car on y procède précisément à l'élection du maire.

Dans cette ville, Christophe écoute, regarde. Il ne comprend pas toujours, car il est illettré et il n'entend que bien mal le français.

Dans la salle de la mairie, il ne rencontre que des messieurs avec canne et portant chapeau, se rendant ensuite un par un dans une « *amagatou* » (9) d'où ils ressortaient avec un feuillet plié pour l'introduire dans une caissette qu'aussitôt un gars costaud secouait vigoureusement.

L'officier ne comprend rien à ce cérémonial qu'il trouve long, triste, fastidieux et énigmatique.

Il s'en retourne chez lui d'un pas alerte, chaussé de ses sabots en bois de noyer qui laissent leur empreinte sur la chaussée poudreuse.

A Quirbajou, il donne des nouvelles de Carcassonne : il dit comment on élit un maire. Il désapprouve avec vigueur la manière cachottière d'élire un premier magistrat.

A cette époque, pour tout Quirbajounais, venir de Carcassonne, c'était arriver de l'autre bout du monde. Avides de nouvelles, ses compatriotes buvaient goulûment toutes les paroles de l'officier.

Un dialogue, bien confus, il est vrai, finit par s'établir. Et de ce compte rendu fumeux finit par jaillir une étincelle. Et pourquoi, s'écria tout à coup Christophe, ne pas élire un maire à Quirbajou, quand il y en a déjà un Carcassonne ? L'idée fit son chemin. Rapidement. Des réunions se tiennent. Candille les anime. On se compte. Les hommes sont 63. Tous respectent et admirent l'officier. Tous seraient heureux d'être « commandés » par lui. Tous avaient adopté, inconsciemment, depuis le retour du militaire, une démarche martiale qui plaisait à tous les habitants.

En définitive, il fut décidé que Quirbajou aurait son maire et qu'on ne se cacherait, comme on le fait à Carcassonne, pour l'élire.

Son élection se déroulerait en plein air, au vu et su de tous, à ciel ouvert, sur le rocher de la *Galoutchino*.

Les 63 hommes y seraient présents, seuls électeurs et seuls éligibles. Les femmes, les jeunes filles, les jeunes gens et les enfants s'y rassemblaient aussi. L'élection s'effectuerait dans l'ordre, la clarté, le suspens et la joie.

L'heure du choix est arrivée ! Heure glorieuse ! Pas un Quirbajounais ne manque !

Les 63 hommes sont arrivés en file indienne, au pas cadencé et par rang de taille. Tous chaussés d'esclops, et chacun balançait de la main droite un esclop en bois de noyer.

Comme il se devait, l'officier (64me électeur) commandait la petite troupe, sous les chauds rayons d'un soleil de Messidor. Lui aussi, de la main droite, balançait un esclop en bois de noyer, en tout semblable apparemment à celui de ses 63 soldats improvisés.

En tête de colonne, Jean Candille, père de l'officier, et dépassant d'une bonne tête Caffort, Couscounil, Pélofi, Toustounet, Sarda, Castella, Trabuc, Pouytes et les autres.

« C'est simple, s'écrie l'officier, sera élu maire celui des 64 hommes qui réalisera la meilleure distance dans le lancement de son esclop. »

Il enchaîne aussitôt :

— Candille Jean ?

— Présent !

— A vous !

Candille père, depuis ce podium, aperçoit au premier plan des éboulis, des rochers, des arbres, plus loin, tout au fond du Rébenty, au delà, la route et plus loin encore le chemin de Cailla... Il respire puissamment, fait danser dans son énorme main l'esclop, le soupèse encore, et d'une détente puissante l'envoie dans les airs. Le sabot s'élève, trace une belle courbe, puis pris par les courants aériens, trop léger, il chavire, zigzague, et atteint jusqu'à 40 mètres en deçà du Rébenty. Un jet magnifique, un beau score que tous vigoureusement applaudissent.

Tout fier, Candille père se dit à lui-même : « Je serai probablement le maire de Quirbajou ! »

Vient le tour de Caffort. A peine lancé, son esclop, trop léger, virevolte et, semblable à un oiseau qui en plein vol est frappé à mort, tombe à pic, à 30 mètres du rocher. Difficile de faire pire !

Il y eut de très bons lanceurs. Cependant, aucun jusqu'au 63me inclus ne surclasse Jean Candille.

Restait le 64me, Christophe, l'officier, fils de Jean.

Ses nombreuses campagnes l'avaient aguerri et aussi rendu loustic et très malin. Il avait retenu une quantité de « trucs » relatifs à la balistique. Il s'était entraîné aussi, en secret, bien des fois, au lancement de l'esclop. Il avait remarqué qu'un esclop judicieusement lesté « obéit » bien mieux.

Durant ses campagnes, il avait recueilli des balles de plomb. Il les avait fondues et coulées dans son esclop qui restait apparemment semblable aux 63 autres.

A lui, maintenant, de lancer son engin. Sur le roc de la Galoutchino, l'athlétique officier est fier, heureux, aussi beau que Milon l'immortel

Discobole. Il se retourne, salue l'assistance, les 63 concurrents, jette un regard de défit à son père, fait un demi-tour en règle, promène lentement ses yeux de lynx sur la ravine, les buissons, les arbres, le Rebenty, la route et le lointain chemin montant vers Cailla. Il donne l'impression de fixer l'endroit précis que doit atteindre son sabot. Il caresse l'esclop, en suppute le poids, se met à tourner de plus en plus vite sur lui-même à la manière des derviches, et poussant un cri rauque, affreux, semblable à celui d'une bête sauvage qu'on écorcherait vive, dans un détente très « sèche » lance l'engin vrombissant, gagnant de la hauteur, montant encore, décrivant une courbe très vaste et soutenue, dépassant les arbres, le torrent et la route même, pour aller finalement s'écraser sur le chemin de Cailla.

Aussitôt, l'assistance qui était tenue en haleine depuis le début du concours, se déchaîne. Les cris joyeux, les applaudissements nourris, les rires bruyants, les vivats, mille fois répétés atteignent une telle intensité qu'ils auraient couvert la voix du tonnerre lui-même !

Sans retard, les montagnes annoncent *la Nouvelle,* par la voix de l'Echo, un écho qui court, qui va, qui vient et semble n'en vouloir jamais finir :

S'és espoutit sul cami de Cailla !
L'a pla arrountat !
Christopho es nostré Méro !

ce qui signifie :

Le sabot est allé s'écraser sur la route de Cailla.
L'officier l'a excellemment projeté.
Nous déclarons Christophe, Maire de Quirbajou !

Abbé Joseph Courrieu
(Saint-Martin-le-Vieil (Aude).

NOTES

(1) Voir Folklore N°s 172, 175, 176.

(2) D'après l'historien Sabarthès.

(3) Quirbajou ne compte aujourd'hui que 12 habitants. La culture du blé est abandonnée.

(4) Lorsque revenant du Moulin de Marsa, chargé d'un sac de farine, un âne montait péniblement vers Quirbajou, il éprouvait le besoin d'une pose au pied d'un énorme rocher. Il fallait le « bastonner » pour le faire démarrer à nouveau. D'où le nom : « Roc de la Bastounado ».

(5) Probablement, non loin du Rocher, s'élevait un abri où étaient confectionnés esclops et *galoches*. D'où le nom de Galoutchino. Les chaussures étaient en bois de noyer. Le noyer est encore abondant sur les deux rives du Rébenty.

(6) Cyrille ONDEDIEU, 84 ans.

(7) *CANDILLE,* altération de CANDÈLLO. Les Candilles, comme cela se pratiquait en maints endroits, fabriquaient des chandelles avec du suif, des graisses et des résines.

(8) Esclops : sabots.

(9) *Amagatou :* cachette (ici : « isoloir »).

Toponymie et Récits Ariègeois

★

I. - LE COL DE LA CROIX DES MORTS

Dans la forêt de Bélesta (Ariège) à 898 m d'altitude, au bord de la route qui traverse la forêt, et au-dessus du hameau du Gélat, a été autrefois érigée une croix en fer qui évoque un drame sanglant, et qu'on appelle la Croix des Morts, tandis que le col tout proche est appelé Col de la Croix des Morts. Voici quelle serait l'origine de cette appellation, d'après la tradition orale.

A une époque restée imprécise, trois Catalans étaient venus vendre des mules à la foire de Laroque-d'Olmes, et ils rentraient chez eux, lestés du produit de leur vente. Ils traversaient la forêt de Bélesta. Trois bandits de Bélesta, au courant de leur déplacement, étaient venus s'embusquer près du col dans l'intention d'assassiner et de voler les Catalans. Ces trois bandits avaient noms : Cabalou, Moulinheret et Tragino. Tout se passa comme prévu et les trois Catalans furent surpris et occis. Leur forfait accompli, les assassins recouvrirent les cadavres de terre et de pierres, puis se mirent à déjeuner en toute tranquillité, se croyant seuls.

Mais non loin de là, un gamin d'une dizaine d'années, qui gardait des vaches dans une jachère, avait assisté à la scène, et les animaux s'étaient mis à meugler lugubrement. Alors les bandits voulurent inviter l'enfant à déjeuner en lui disant qu'ils ne lui feraient aucun mal, mais fort probablement dans le dessein de supprimer ce témoin gênant. Mais l'enfant, effrayé, se sauva et disparut dans la forêt toute proche.

Les trois victimes avaient caché une partie de leur argent dans leurs bottes, et l'autre partie était dissimulée dans une couture, au revers de leur veston. Les assassins découvrirent la cachette des bottes, mais pas celle des vestons.

Quelques jours après, les veuves des Catalans vinrent reconnaître les corps de leurs maris ; mais comme elles connaissaient la particularité des deux cachettes, elles purent récupérer l'argent dissimulé dans la couture des vêtements.

Ce récit aurait été rapporté à Bélesta par un descendant de l'enfant qui gardait les animaux à proximité du lieu du crime, et qui se nommait Prat. C'est depuis cette époque que ce lieu est appelé Col de la Croix des Morts. Les trois bandits ne furent sans doute pas découverts, car la tradition reste muette sur les suites de cette tragédie.

II. - LE COL DES SEPT FRÈRES

En pays de Sault, aux confins de l'Ariège, entre Belcaire et Camurac, sur la route N° 613, se trouve le Col des Sept Frères, à 1 253 mètres d'altitude. Un drame serait à l'origine de cette appellation.

Vers la fin du 18e siècle, ou le début du 19e, vivait à Camurac une famille qui comprenait sept frères. Quelque temps avant la Noël, l'aîné était parti en voyage, et il rentrait chez lui la veille de cette fête car, selon le proverbe :

— Per Nadal,
Cadun à soun oustal,

c'est-à-dire que la veille de la Noël chacun doit être rentré chez lui avant la nuit, car, selon la croyance populaire, celle-ci est peuplée d'êtres malfaisants.

Le frère aîné était donc sur le chemin du retour. Il était presque arrivé au col lorsqu'une violente tempête de neige s'abattit sur la région. En ce lieu déjà élevé, les chutes de neige sont abondantes, comme en témoignent les pistes qu'on y a aménagées pour les skieurs. De plus, le lieu est exposé aux vents violents venus de loin, et il accumule les tourbillons de neige en congères impressionnantes. Notre voyageur allait franchir le col lorsqu'il s'enfonça dans une de ces congères traîtresses, et comme la tempête se déchaînait sans arrêt, il fut étouffé et bientôt complètement recouvert d'un blanc tapis.

A la maison, on était anxieux, car la nuit était venue et le voyageur aurait dû être déjà rentré. Alors l'un des frères s'équipa en conséquence et s'aventura sur le chemin à la recherche de son frère. Mais, arrivé au col, il fut lui aussi pris dans la tourmente et enseveli dans la neige. Peu après, ne voyant pas rentré les deux premiers, un troisième frère partit à leur rencontre et, au même endroit il périt à son tour de la même manière. Et ainsi l'un après l'autre, chacun des frères se porta à la recherche des autres, et tous périrent en ce lieu.

C'est depuis cet événement tragique, et que la tradition rapporte comme authentique, que ce passage a reçu le nom de Col des Sept Frères.

Adelin Moulis.

N.-B. - Ces deux tragédies m'ont été contées par Madame Marie Pibouleau, dite « La Frebièro », née en 1867 au hameau du Gélat, décédée à Fauché en 1937. Elle était venue se fixer, par son mariage, au hameau de Fauché, lieu de ma naissance.

MATÉRIAUX ET DOCUMENTS

1) Quillanades

On appelle ainsi les nombreux dictons, plaisants ou humoristiques que l'on prête à la ville de Quillan (Aude) et à ses habitants. Voici l'un des plus amusants.

Il y a, à Quillan, un pont tout à fait extraordinaire et dont les Quillanais sont si fiers qu'ils ont inscrit à l'entrée :

« Ce pont a été fait ici. »

Trois compagnons du Tour de France, passant par là, tombèrent en admiration devant le pont et entreprirent d'estimer sa hauteur. Ne pouvant se mettre d'accord, ils s'avisèrent du moyen suivant : le premier enjamba le parapet et s'y suspendit par les mains, le second descendit à son tour et se pendit aux pieds du premier. Le troisième en fit autant et, pendu aux pieds du second, essayait de toucher l'eau. « Dépêche-toi, dit le premier, les mains me font mal. » — « Tu n'as qu'à te cracher dedans », répondit le second. Ainsi fut fait et ils tombèrent tous trois à l'eau.

On raconte la même histoire en Afrique du Nord, mais il s'agit de trois nègres qui, passant dans une oasis, voulaient mesurer la profondeur d'un puits. On raconte également l'histoire de l'homme qui sortait la lune du puits avec son seau.

Colonel Guy Fradin.

2) Prières populaires

La revue « Folklore » a souvent publié des prières hétérodoxes de ce genre : *Pater petit* (1), *Pater blanc*, etc.

Le *pater petit* recueilli ici est une prière du matin :

Pater petit
Dius l'a fait
Dius l'a dit.
De bon matin
Me som levat
Del pé dreit
Me som caussat,
De la man dreita

Me son senhat.
Dins le prat m'en som anat
Nostra Dama, maire de Dius,
Santa Matalena
Pregats pel paure pecador
Bèi e cada jorn juncas a la mort.

Prière du soir :

Dins mon leit quand me colqui
Dins mon leit quand m'endormi
Mon Diu recomandi mon ama
a sant Jan,
a sant Peire,
a sant Luc,
a sant Mattiu,
Que son les quatre evangelis de Dius.

Ces prières ont été recueillies à *La Serpent* (Aude).

André Marcel.

3) Le bon remède.

Ce récit typifié, d'une invention d'ailleurs assez pauvre, a été fort répandu dans le Languedoc. On en connaît un grand nombre de versions.

Lorsque tombait la nuit, Ferdinand, le garde champêtre, mettait en route la dynamo dont le courant devait éclairer le village. Le résultat était médiocre, car la chute d'eau, affaiblie par les algues qui obstruaient la conduite, produisait un voltage trop bas. Mais ce mode d'éclairage était à cette époque une manifestation du progrès et chacun en était fier. Bien sûr, les lampes à filament de carbone émettaient une lueur rougeoyante, à peine suffisante pour servir de repères et pour attirer les insectes nocturnes. Elles devenaient ainsi les points forts du ballet des chauve-souris. Dans cette pénombre, après le dîner, les villageois prenaient place sur les bancs près de leurs portes, ou bien sur le parapet de la rivière, et commentaient les incidents de la journée. Les jeunes préféraient les coins d'ombres, propices au secret des confidences...

Or, un soir, ce calme idyllique fut interrompu par un cri d'angoisse : *« L'Abdon ! L'Abdon que s'escana ! »* et chacun se hâta vers la place où il habitait. Le pauvre homme était un handicapé, dont l'intelligence était demeurée celle d'un petit enfant. Sa famille mettait un point d'honneur à le vêtir de façon décente, et à l'installer sur un siège devant la porte, pour qu'il puisse se distraire. Et voilà qu'après avoir mangé du poulet, il s'était mis à suffoquer de façon dramatique, faisant craindre pour sa vie.

Tout de suite, on l'avait ramené dehors pour qu'il ait plus d'air. Cramponné aux bras de son fauteuil, le visage écarlate, il était secoué par une toux continue. En toute hâte, on avait fait venir Aspasie, la guérisseuse, et elle avait prescrit, pour lubrifier le gosier et faciliter le glissement de l'os qui l'obstruait, de lui faire boire du sirop d'orgeat. C'était Cécilia, la nièce d'Abdon, qui, dans l'intervalle des quintes, lui administrait le remède à petites gorgées. Tout le village s'était promptement rassemblé autour des protagonistes, et prodiguait commentaires, conseils et encouragements, en attendant le résultat de la thérapeutique !

« Encore ! » répétait le patient entre deux quintes de toux, et Cécilia inclinait le verre sur ses lèvres. Il prenait alors un air gourmand et satisfait, paraissait respirer normalement. Mais cette rémission ne durait que quelques secondes, et il se remettait aussitôt à tousser et à se plaindre. La séance de soins se prolongea donc quelque temps. Puis les quintes devinrent moins violentes, Abdon devint plus calme et somnolent. On décida de le mettre au lit. Et pour cela, on l'aida à se lever de son fauteuil. On le soutint pour le faire rentrer chez lui. Il titubait. C'est alors que Cécilia pensa à vérifier la nature du remède si généreusement administré : dans sa hâte de porter secours à son oncle, elle avait confondu deux bouteilles, et c'était d'anisette qu'elle l'avait enivré.

Dr René Vidal.

(1) Voir revue Folklore, n° 14, p. 104.

BIBLIOGRAPHIE

Claude MARZEAU

Frédéric MISTRAL et L'AVIATION

■

Préface d'André CHAMSON, de l'Académie française.
Avant-Propos de René JOUVEAU, Capoulier du Félibrige.
Post-face d'André TURCAT, pilote d'essai du « Concorde » et félibre.

Quelques félibres, quelques Provençaux fanatiques d'aviation savent que le 2 juin 1911 l'aviateur Roger Morin (de Dieulefit) est venu se poser à Maillane pour saluer Mistral... mais que sait-on de plus ? Rien ou presque.

Qui était Roger Morin ? Pourquoi cette visite le 2 juin 1911 et à quelle occasion ? D'où venait cet avion ? Où s'est-il posé à Maillane et dans quelles circonstances ?

Mistral qui, généralement, se méfiait du progrès et du machinisme, était-il intéressé par l'aviation ?

... Cet ouvrage révèle les détails des « exploits » de la « Semaine de l'Aviation » organisée à « Courtine-Aviation » (Avignon) fin mai 1911... et publie sur ce sujet plus de 15 clichés inédits.

Il fait connaître l'intérêt de Frédéric Mistral pour « l'aviation naissante » (Frédéric Mistral était notamment président d'honneur de « l'Aéronautic-Club de Provence » d'Avignon)... et publie les poésies et quatrains « aéronautique » du chantre de Maillane.

Les 40 illustrations de cet ouvrage, pour la plupart inédites, témoignent et montrent : Roger Morin, son avion et son mécanicien. — « L'exploit jamais renouvelé » du vol Montélimar-Château de Rejaubert à Dieulefit (en 1911). — Des vues aériennes de Dieulefit. — Des clichés inédits sur les vols pendant la semaine d'aviation de Courtine-Aviation de 1911. — Les cucurrents de la fameuse course aérienne de Paris-Rome de 1911. — Des clichés rarissimes sur la venue de Roger Morin à Maillane. — Des vues aériennes identifiant le champ où s'est posé l'aviateur en 1911. — Une illustration de Léo Lelée. — Un desssin à la plume d'Etienne Laget.

En notes : Témoignant que le monde des lettres de notre pays tout entier n'est pas insensible aux exploits des premiers aviateurs :

— Un poème d'Edmond Rostand, de l'Académie française, dédié au vainqueur de la course Paris-Rome.

— Un poème en provençal (avec traduction) du félibre et écrivain provençal P. Fontan, dédié au célèbre aviateur André Beaumont (vainqueur de Paris-Rome).

Un ouvrage 145 x 125, de typographie très soignée, 64 pages sur Japon 125 g et très beau couché.

Le prix spécial de souscription est de 30 F (port compris).

Cette somme doit parvenir avant le 15 Novembre 1980 à :

Madame J. MARZEAU
3, rue Hippolyte-Flandrin

La souscription reste ouverte jusqu'au 15 Novembre 1980. Passé cette date, le prix de l'ouvrage sera augmenté.

***

Bernard SASSO

Contes et Récits d'un village d'Algérie.

Le but de cet ouvrage est de nous restituer le patrimoine culturel d'un village d'Algérie, *Stora* (département de Constantine) avant l'indépendance. A Stora, pendant plus d'un siècle, ce village de pêcheurs, pour la plupart, descendants d'italiens émigrés en Algérie, à su conserver sa personnalité et ses traditions orales. Ces contes et ces récits, receuillis auprès des rapatriés de Stora, constituent un précieux document folklorique.

L'ouvrage est vendu 39,00 F. (Frais d'envoi éventuels : 5,00 F.

S'adresser à : Bernard SASSO, « Les Violettes », 300, Chemin de l'Evescat, 83500 La Seyne-sur-Mer.

Gérant : U. GIBERT Imp. Gabelle, Carcassonne